

Edito

Chères Jacquemardes, chers Jacquemards,

Après 3 ans d'engagement, vous trouverez dans ce bulletin un premier bilan des actions réalisées et engagées. Les études sur le développement de Praz de Lys Sommand pour les prochaines années sont arrivées à leur terme. Cette démarche réunissant les deux communes, l'office de tourisme, les acteurs économiques, les habitants, le Département et l'Etat n'avait jamais été réalisée sous cette forme. Au travers de réunions de travail, de comités de pilotage et avec la création d'un comité stratégique réunissant les conseillers de Mieussy et de Taninges nous avons réfléchi sur le devenir de nos deux plateaux hiver comme été. Le ski reste toujours un atout majeur pour notre développement et apporte les financements nécessaires pour porter la transition. La SPL La Ramaz conduit un plan pluriannuel d'investissements dans ce sens. Nous avons choisi pour les années à venir un développement apaisé, raisonné et raisonnable mettant en valeur nos forces, hiver comme été, autour du ski, de la mobilité, des alpages pour une montagne à voir et à vivre. La signature de la convention « Petites villes de demain » avec l'Etat, la CCMG et la CCI fait entrer ce dispositif dans sa phase d'actions. Quelques-unes sont décrites dans ce bulletin. Mais par le dynamisme et l'engagement de tous, professionnels, bénévoles, citoyens, chacun contribue aussi pleinement au développement de notre commune. Alors ensemble, faisons bouger Taninges !

Bonne lecture.

Gilles Péguet
Le maire

Déchèterie des Montagnes du Giffre

4268 route de Samoëns - Lieu-dit
Jutfeninges - 74440 TANINGES

+33 (0)4 50 47 62 00

j.colas@montagnesdugiffre.fr

Ouverte toute l'année sauf les
dimanches et jours fériés

Du 1^{er} mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi :
8h-12h / 14h-18h

Le samedi : 8h-17h en continu



Du 1^{er} novembre au 30 avril

Du lundi au samedi :
8h30-12h / 14h-17h

Sommaire

| | |
|---|-------|
| Edito du Maire | 1 |
| Infos pratiques | 1 |
| Travaux | 2-3 |
| Culture | 4 |
| MJC | 5 |
| Petites Villes de Demain | 6-7 |
| Association des commerçants & artisans de Taninges Praz de Lys | 8 |
| La fibre optique | 9 |
| Tarifs de la cantine | 9 |
| Bilan mi-mandat | 10 |
| Pour demain Taninges | 11 |
| Budget principal | 12-13 |
| Station Praz de Lys Sommand | 14 |
| Economie d'énergie | 15 |
| Un nouveau logo | 16 |

INFORMATIONS DE PUBLICATION: Dépôt légal à parution -
Bulletin d'informations de Taninges - Septembre 2023 - Tirage à 2 000
exemplaires - Responsables de publication Gilles Péguet, Gaëlle
Mogénier - Rédaction: Mairie de Taninges, Commission communication -
Impression: Uberti-Jourdan - 74130 Bonneville - Infographie: creations-
visuelles.com Crédits photos: Mairie de Taninges, service communi-
cation, Alexandre Compain, Thomas Garcia, Pixabay.com, Praz de lys -
Sommand tourisme, Cluses images

SUR INTERNET

RETROUVEZ-NOUS SUR VOTRE SITE
www.taninges.fr

Infos pratiques



Mairie accueil

Tous les jours
du lundi au samedi

| | | |
|----------|----------|---------------|
| Lundi | 9h - 12h | 13h30 - 18h30 |
| Mardi | fermé | 13h30 - 17h30 |
| Mercredi | 9h - 12h | 13h30 - 17h30 |
| Jeudi | 9h - 12h | 13h30 - 17h30 |
| Vendredi | 9h - 12h | 13h30 - 16h30 |
| Samedi | 9h - 12h | fermé |

☎ 04-50-34-20-22

✉ accueil@taninges.fr

!!! NOUVEAUTÉ !!!
Pour les demandes et
remises de passeports
et cartes nationales
d'identité, prenez
rendez-vous en ligne !!!

Restons en contact



Toujours disponible, toujours accessible,
l'actualité de votre commune



PANNEAUPOCKET
sur votre smartphone
ou sur votre tablette



<https://fr-fr.facebook.com/mairietaninges>



www.taninges.fr



Panneau d'informations
Avenue des Thézières





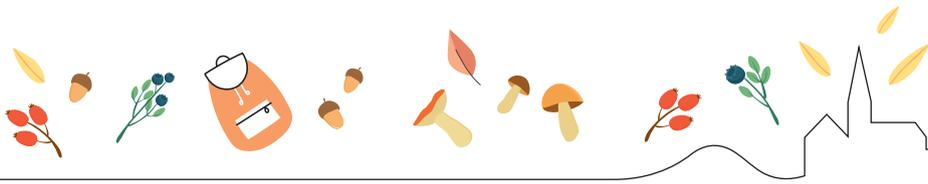
Travaux

Travaux de La Pallud →↓↘

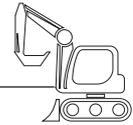
Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa politique de sécurisation routière, a engagé, en relation avec la Commune, des travaux d'aménagement sur la RD907 vers « La Pallud ». L'accès à l'EHPAD est problématique et dangereux, tout comme les divers carrefours et accès aux secteurs environnants. La réalisation de ce projet de grande ampleur a été lancée cette année. De nombreux aménagements sont mis en œuvre sur une longueur d'environ 500m : création d'une voie centrale et d'un « tourne-à-gauche », d'une contre-allée pour desservir l'EHPAD, de trottoirs, de traversées piétonnes, d'arrêts de bus, d'une nouvelle collecte des eaux pluviales, etc...

Les travaux devraient être terminés cet automne. L'investissement total est d'environ 865 000 euros, financé à 75% par le Département, le reste étant à la charge de la Commune.





Travaux



← Piste cyclable

Développer la mobilité douce est une priorité dans notre vallée. Le schéma cyclable a été préparé au niveau de la CCMG afin de relier les différentes communes. Concernant Taninges, une Commission extra-communale a travaillé sur le schéma des mobilités douces, mettant en avant les priorités.

Les solutions pouvant être mises en œuvre sont multiples : voie verte (pour véhicules non motorisés et piétons), piste cyclable bi-directionnelle, voie piétonne, espace partagé (partage avec faible nombre de voitures limitées à 30km/h). Chaque solution peut être développée selon les contraintes de l'environnement immédiat.

Les coûts sont importants et la réalisation du schéma idéal complet sur la Commune représente un investissement de l'ordre de 7 000 000 euros. Il est important d'avoir en tête quelques chiffres approximatifs, notamment le coût d'un trottoir qui est à 800 €/mètre et une piste cyclable bi-directionnelle à 500 €/mètre (1300 €/mètre avec trottoir).

Dans un 1^{er} temps, et afin d'avancer rapidement, la Commune a d'ores et déjà lancé divers sujets pour améliorer la mobilité douce :

- > Mise en place d'une piste cyclable « test » le long de l'Avenue des Thézières récemment refaite avec, en parallèle, la baisse de la vitesse des voitures à 30km/h maxi (réduction de la largeur de la voie, pas de bande centrale, indication 30km/h)
- > Réfection des passages piétons, notamment vers la crèche et en face de la passerelle du collège
- > Lancement d'une étude pour mettre en avant les solutions pour améliorer les flux de la rue de la Gare
- > Réflexion sur une chaussée à voie centrale bandalisée vers Flérier (chaucidou)
- > Marquages au sol spécifiques et remise à niveau des parkings à vélos

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des diverses actions.

Travaux de La Route des Suets →

La Route des Suets, qui dessert les Suets d'en haut et Vers le Château, est soumise à d'importants risques de chutes de pierres. La Commune a donc pris la décision de sécuriser la zone pour prévenir tout accident. Les études ont été menées par le Service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM) qui avait déjà conduit la mise en sécurité de la route des Vouavres. Quant aux travaux, ils ont été réalisés par les spécialistes de GGM (Guides du Grand Massif) afin de curer la paroi et mettre en place différents systèmes de sécurisation (pieux, filets métalliques, grillages, etc...).

Le coût s'élève à 101 000 euros avec une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 41 500 euros.

Les travaux ont été terminés et validés en juin 2023.





Culture



Quoi de neuf du côté des Arcades ?

L'association ARCADE, partenaire de la commune, est en pleine activité pour le développement culturel de Taninges et l'animation des deux lieux du bourg, la Maison du Patrimoine et l'Espace Jacquem'Arts. L'agenda est bien chargé pour le nouveau bureau, élu en juin, où l'on retrouve Marie-Josée Ducrettet aux fonctions de présidente, Françoise Bellon à la vice-présidence et Yves Laurat à la trésorerie. En attendant de nouveaux projets, avec la volonté, toujours, de cheminer entre arts plastiques, mémoire, littérature, connaissance du terroir et des vieilles pierres, la saison 2023 d'ARCADE bat son plein.

EXPOSITION

Mur'mures

Cette exposition présentée tout l'été sur le parvis de l'église, au cœur de la cité, regarde l'évolution de la population de Taninges. Notre village, au croisement des chemins et des vallées, a connu, à travers l'histoire, de nombreux apports de population étrangère. Il a été un lieu de rencontres et un creuset d'une grande richesse. Le sujet méritait une exposition, et c'est aux murs, aux vieilles maisons, aux bâtiments industriels, aux anciens commerces que les membres de l'association ont confié le soin de témoigner du passé. Une exposition où le sujet se reflète dans ce que la commune a connu de plus immuable, local, intimiste... La préparation de cette exposition a été l'occasion, pour ARCADE, de développer des contacts vivifiants avec les habitants de Taninges. Que tous ceux qui ont apporté leur pierre soient remerciés.



Avis aux amateurs de livres !

Nous offrons les livres anciens de notre bouquinerie. Plusieurs centaines d'ouvrages vous attendent.



Au lavoir, sur les berges du Foron

Ouvertures



Vendredi 11 août de 17h à 19h

Lundi 21 août de 19h à 20h30



Programme été/automne 2023

Rencontres

David Jouneau « Ça creuse à Mélan » / Archéologie

Samedi 16 septembre à 15 h - Maison du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.
En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie

De l'Arvine dans la Maude / Littérature

Mercredi 11 octobre 2023 à 20 h - Maison du Patrimoine

La vallée du Giffre sous la plume des grands littérateurs romans. - Un grand moment de découverte.

Feuillets d'automne / Littérature

Jeudi 12 octobre 2023. En partenariat avec l'association Criou Livres.

-> 18h30 : Rencontre avec Nicolas Feuz, romancier, un grand nom du polar suisse

-> 20h00 : Table ronde : Nicolas Feuz et Patrice Gain, romanciers.

Documentons ensemble / Patrimoine filmé

Au cinéma de Taninges. En novembre

Avec la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain, en partenariat avec la MJC de Taninges

Une soirée à la découverte d'un trésor de bobines méconnues sur la vallée du Giffre... que vous aiderez à documenter.

Expositions

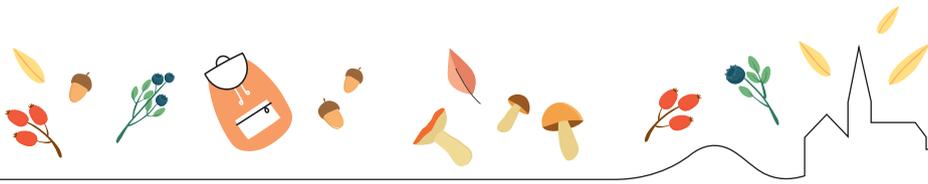
Teresa Kaufman - Thérèse et ses deux frères / Photo

Jusqu'au 17 septembre 2023 - Espace Jacquem'Arts

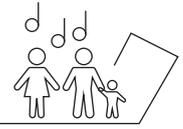
Miguel Aleman / Sculpture et marqueterie

23 octobre/16 novembre 2023 - Espace Jacquem'Arts





MJC



La MJC, présidée par Patrice RINGOT, entouré de nombreux bénévoles, accueille environ 1 000 adhérents qui se répartissent dans une vingtaine d'activités hebdomadaires. Cette maison accueille aussi la bibliothèque, sous l'œil attentif de Nathalie MOENNE ainsi que les cinéphiles qui viennent régulièrement assister aux séances hebdomadaires proposées avec Cinébus.

Les activités se déroulent soit dans la salle de danse du 1^{er} étage (pour la danse bien sûr, le stretching, le pilates, etc...), soit au 2^{ème} étage dans les salles de musique pour le piano ou l'accordéon ou dans les plus grandes salles pour l'origami par exemple ou les langues (anglais, espagnol), soit au gymnase pour les activités les plus sportives (escalade, badminton, judo, etc...). Pour organiser et animer toutes ces activités la MJC emploie l'équivalent de 5 personnes à temps plein.

Comme tous les bâtiments recevant du public, celui-ci est assujéti aux normes PMR, obligeant notamment la mise en place d'un ascenseur. Un premier dossier, sous la responsabilité du bureau d'études M'Architecte, a fait l'objet d'une consultation en groupe de commande avec la ccmg en 2021 qui parallèlement avait entrepris

la mise aux normes PMR de la crèche. Vu les résultats de l'appel d'offres, celui-ci a été déclaré infructueux. C'est ainsi que le conseil municipal a décidé de relancer la consultation uniquement pour les travaux de la MJC en 2022. Les travaux ont débuté ainsi en juillet 2022.

C'est à partir de ce moment que les problèmes ont commencé. Le rapport du service SDIS a alerté l'architecte lui enjoignant de prendre en considération l'ensemble du bâtiment, crèche et MJC, pour le classement de cet établissement recevant du public. Nous sommes ainsi passé en catégorie 4 avec des contraintes techniques supplémentaires et ses surplus financiers inhérents. Nous avons dû réaliser un système de détection incendie généralisé (SSI) avec centrale et renvoi des informations en mairie. Il a fallu construire pour chaque escalier une cage indépendante s'élevant du rez de chaussée aux combles avec des matériaux coupe feu deux heures et une évacuation des fumées en toiture, assujéti à un système de détection. Comme tout bâtiment ancien, nous avons eu notre lot de surprises qu'il a souvent fallu régler dans l'urgence. Ces aléas que d'aucuns n'auraient

pu prévoir, ajoutés à une faiblesse des études en général, font que ce dossier est devenu une contrainte tout au long du chantier. Suite à une première visite de sécurité en juin et une 2^{ème} en juillet dernier effectuée par le SDIS, ce dernier a donné un avis favorable à l'ouverture au public. Après un an de travaux, la MJC peut enfin rouvrir ses portes et accueillir jeunes et adultes qui auront sans aucun doute plaisir à retrouver des locaux remis à neuf et plus économes en terme d'énergie.





Petites villes de demain

Mercredi 24 mai 2023 : signature de la convention cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT)

Évènement officiel avec visite commentée du bourg historique et du parc du château, lors de la signature de la convention cadre PVD. Celle-ci définit le projet de territoire et les 20 fiches action à mettre en œuvre d'ici 2026, afin de redynamiser le centre de Taninges, au cœur et en lien avec la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG).

4 co-signataires de la convention : l'État, la CCMG, la commune de Taninges et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie.



↑ A la table des signataires de gauche à droite : Stéphane Bouvet, président de la CCMG ; Rémy Darroux, Sous-Préfet de la Haute-Savoie ; Gilles Péguet, Maire de Taninges et Renaud Collard Fitte de Soucy, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Derrière de gauche à droite : Régis Forestier, Maire de Mieussy ; Cyril Cathelineau, Maire de Châtillon sur Cluses ; Marie-Antoinette Métral, Conseillère départementale ; Sylvie Andrès, Maire de La Rivière Enverse ; Joël Vaudey, Maire de Verchaix.

Suite aux temps d'études et d'analyse des diagnostics réalisés sur 2022, un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire a été défini sur le centre bourg de la commune de Taninges et 5 axes stratégiques ont été priorités :

- > Renforcer le tissu commercial et améliorer son attractivité pour les locaux et les touristes
- > Mettre en valeur le patrimoine bâti et requalifier l'espace urbain
- > Développer les mobilités, l'accessibilité et les connexions
- > Favoriser l'accès aux équipements sportifs et aux services au public
- > Favoriser un développement de l'habitat équilibré et encadré.

Sur cette base de travail, 20 fiches action ont naturellement émergées, pour favoriser ce dévelop-

pement territorial et améliorer le cadre de vie des jacquemards et des touristes.

Axe stratégique N°1 - Renforcer le tissu commercial et améliorer son attractivité pour les locaux et les touristes

- 1- Préserver les locaux commerciaux
- 2- Redynamiser le marché hebdomadaire
- 3- Faciliter l'installation des porteurs de projets
- 4- Concerner l'association des commerçants

Axe stratégique N°2 - Mettre en valeur le patrimoine bâti et requalifier l'espace urbain

- 5- Créer un sentier patrimonial et touristique dans le bourg historique
- 6- Aménager et valoriser le parc du château
- 7- Mettre en œuvre la signalétique communale
- 8- Améliorer le stationnement dans le bourg
- 9- Requalifier l'espace urbain du bourg historique
- 10- Valoriser les entrées de ville

Axe stratégique N°3 - Développer les mobilités, l'accessibilité et les connexions

- 11 - Mettre en œuvre le schéma directeur des mobilités actives
- 12 - Reconstruire la passerelle pour piétons et cyclistes en face du collège
- 13 - Favoriser et sécuriser les déplacements dans le bourg

Axe stratégique N°4 - Favoriser l'accès aux équipements sportifs et aux services au public

- 14 - Construire un bâtiment regroupant un restaurant scolaire, la crèche, l'ALSH, le RPE et un local pour les aînés
- 15 - Aménager un pumptrack
- 16 - Aménager des équipements sportifs de proximité
- 17 - Définir le devenir des locaux de la trésorerie publique

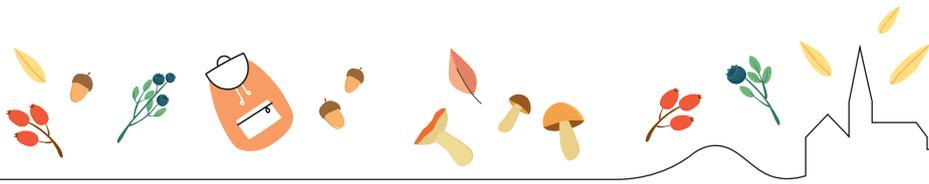
Axe stratégique N°5 - Favoriser un développement de l'habitat équilibré et encadré

- 18 - Finaliser le PLU avec intégration des OAP centre bourg
- 19 - Réaliser un diagnostic de l'habitat - Plan Local de l'Habitat

Axe transversal : transition écologique

- 20 - Réaliser la rénovation énergétique du groupe scolaire.





Petites villes de demain



Parc du château

Suite aux riches échanges survenus entre riverains, habitants et élus lors de l'atelier participatif sur le parc du château en août dernier, la commune a défini un projet d'aménagement sobre, valorisant les atouts naturels (biodiversité) et patrimoniaux (histoire/fontaines) du site, et permettant d'accueillir les habitants dans un cadre propice à la détente et au divertissement.

Concrètement le projet se définit par :

- > La requalification des cheminements piétons,
- > La restauration des fontaines en pierres de taille et leur source,
- > La restauration des escaliers en pierres menant au parvis du boulodrome
- > La préservation de zones laissées à la biodiversité,
- > La réalisation d'un amphithéâtre de verdure permettant l'accueil d'événements,
- > L'aménagement d'aires de pique-nique avec une zone ludique,
- > La mise en place de tables de lecture, valorisant l'histoire et la biodiversité du parc.

Ces aménagements se feront sur le haut du parc, progressivement au cours des 2 prochaines années.

Nous avons cependant souhaité proposer dès cet été les aires de pique-nique ainsi que deux équipements ludiques.

Les services techniques ont également travaillé à la sécurisation de la fontaine principale, canalisé la source alimentant la fontaine, et fauché le parc pour partie.

Par souci de sécurité, nous avons fait intervenir un technicien de l'O.N.F, expert arbres conseil, qui a réalisé un diagnostic de l'état de santé des 85 arbres du parc. Il a notamment mis en lumière la nécessité d'en couper 6, morts et risquant de tomber. Ces arbres ont donc été coupés avant la mise en place des premiers aménagements.





Association des commerçants & artisans de Taninges Praz de Lys



L'association des commerçants & artisans de taninges Praz de Lys a vu le jour l'automne dernier, à l'issue d'une étude menée par la CCI sur le commerce Jacquemard faisant ainsi apparaître la nécessité d'une telle organisation.... Plusieurs commerçants se sont alors unis afin de lancer l'initiative, et tenter de fédérer un maximum d'entrepreneurs... **MISSION RÉUSSIE !**

L'Association est officiellement créée le 3 Novembre 2022 avec à sa tête, la Présidente Mme Mélanie CAMBIER (MBeauty74), et Mme Laura MONTEIRO (La cave Au Vin qui Chante), Vice Présidente.

Le Bureau est également constitué d'un Trésorier, Mr Chakir BENTAHAR (Agent AXA) et son adjointe, Mme Alexia LANOY BELGAR (Ferme Sainte Catherine), ainsi que d'un Secrétaire, Mr Karl BRAISE (Pharmacie Braise) et son adjointe, Mme Maude LAVIGNE (Salon Tête à Tête).

L'Association est ouverte à tous les entrepreneurs dont le siège social est situé sur la commune de Taninges / Praz de Lys; Commerçants, Artisans ou Indépendants confondus. L'adhésion annuelle est de **80€ / année civile / entreprise**. Les adhérents sont alors conviés aux réunions mensuelles et bénéficient ainsi d'un droit de vote (une voix par entreprise).

Son objectif est avant tout de mettre en contact tous les entrepreneurs Jacquemards, de faire connaître nos activités, et de faire circuler plus facilement les informations. D'autre part, l'association permet à chacun de ses membres d'être représenté auprès des partenaires locaux.

Concrètement aujourd'hui, l'Association des Commerçants et Artisans de Taninges Praz de Lys 2023 c'est :

- > 45 adhérents,
 - > une réunion tous les mois ou presque
 - > un café/réunion tous les 15 jours pour les membres du bureau,
 - > un à deux repas annuels entre adhérents
 - > et surtout 6 commissions de travail efficaces :
- la commission **TANINGES PLAGE**

- la commission **SEMAINE COMMERCANTE** : le second **GRAND PROJET** qui aura lieu du **4 au 8 septembre 2023** pour faire vivre un peu plus le commerce jacquemard. Chaque commerçant participant proposera une promotion et/ou une animation durant toute cette semaine et disposera d'une urne afin que chacun de ses clients puisse participer gratuitement au tirage au sort final le vendredi 8. Les gagnants se verront offrir des bons d'achats de 10 € à 50 € à dépenser au choix dans une de nos entreprises adhérentes. Concert, marché d'artisans, buvette et FoodTrucks viendront animer la soirée de clôture.

- la commission **COMMUNICATION** : indispensable pour notre association, notre équipe communication a déjà créé notre superbe logo, les pages Facebook & Instagram, elle travaille sur la création d'une Gazette et se charge de toutes les publications sur les réseaux sociaux.

- la commission **LOCAUX VIDES** : en collaboration avec la mairie dans le cadre des actions Petites Villes de Demain : un recensement a été effectué de tous les locaux commerciaux non exploités du centre bourg et alentours proches... L'objectif de ce travail est d'entrer en contact avec les propriétaires concernés et de les accompagner dans une éventuelle remise en location. Le but ultime est de redonner vie au centre bourg, notamment au bourg historique, de redynamiser le tissu commercial et d'en finir avec les vitrines vides...

- la commission **MARCHÉ DE NOËL** : un projet de Marché de Noël est en réflexion afin d'être co-organisé avec le Comité des Fêtes de Taninges pour cet hiver.

- la commission **FOODTRUCKS & MARCHÉ HEBDOMADAIRE** : la mairie nous a sollicités afin de travailler ensemble à la définition des conditions d'accueil des Foodtrucks sur notre commune. Ainsi, dès juillet, deux Foodtrucks Jacquemards ont pris place sur le parking face à la mairie, le lundi midi & soir (Le Petit Orituco) et le mardi soir (La Cuisine de Justine). Ils sont également accueillis sur le marché hebdomadaire du jeudi matin.

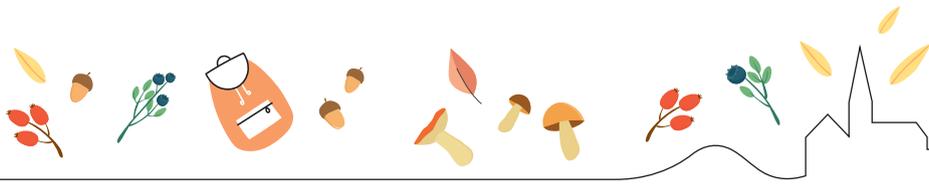
D'autre part, une réflexion est en cours concernant la redynamisation de notre marché hebdomadaire, également objet d'une fiche action Petites Villes de Demain. Un premier essai a été mis en place : le changement d'orientation des commerçants ambulants qui sont dorénavant dos à la route départementale, tournés vers le Foron, ceci afin de sécuriser et améliorer le parcours marchand.

La prochaine Assemblée Générale avec élection des nouveaux membres du Bureau aura lieu durant le 4^e trimestre 2023, la date sera fixée dès septembre.

N'hésitez pas à nous contacter par mail pour plus d'informations :

✉ unioncommercantsetartisans74@gmail.com





La fibre optique

La fibre optique, Réseau SYANE

Quand François FILLON signait entre les deux tours de la présidentielle de 2012, le dossier de Réseau d'initiative Public (RIP) octroyant 32 millions de subvention au SYANE, Jean-Paul Amoudry, président du SYANE, Jean Pierre SCOTTON, directeur et Olivier SOULAS, responsable de la cellule Projet Fibre Optique, ne pensaient peut-être pas qu'au bout de 10 ans les engagements pris seraient tenus. Non sans difficultés...

Après appel d'offres, le SYANE a confié l'exploitation et la commercialisation de son réseau public en fibre optique à la société COVAGE par délégation de service public, en octobre 2015 avec un contrat d'une durée 15 ans. Après plusieurs rachats successifs, c'est aujourd'hui la société ALTITUDE INFRA qui est le concessionnaire du réseau.

Les travaux ont été réalisés en deux phases techniques. La création du réseau « collecte » c'est-à-dire l'infrastructure, (qui se traduit à TANINGES par un bâtiment appelé NRO à l'entrée de l'avenue Mélan) et les travaux appelés « desserte » qui comprennent l'étude des liaisons pour alimenter en souterrain ou aérien toutes les habitations. Hormis le Praz de lys (dont l'étude est en cours et les travaux d'infrastructure réalisés fin 2024 et en 2025), la totalité de la commune est desservie. Une fois cette phase terminée, c'est à l'abonné de faire son choix.



S'il veut se raccorder au réseau fibre optique, il doit contacter un opérateur, qui fera physiquement le branchement.

Le Syane a déployé un site internet permettant aux abonnés de vérifier si leur logement peut être raccordé :

 <https://fibre.syane.fr/eligibilite-de-mon-logement/>



Cantine scolaire – tarifs 2023/2024



Beaucoup de communes sont passées au tarif selon le quotient familial. La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) nous le réclamait depuis quelques années.

Pour prévenir et lutter contre la pauvreté, l'Etat a mis en place une tarification sociale des cantines.

Pour les collectivités mettant en place la cantine à 1 euro, l'Etat verse une aide de 3 euros à la commune.

A Taninges, cette aide est attribuée aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 600 €.

De ce fait, nous avons mis en place « la cantine à un euro » et le tarif selon le quotient familial.

Pour certains, le prix des repas sera moins chers et d'autres plus chers ; c'est ce qu'on appelle la **SOLIDARITÉ**.

Six tranches de prix, de 1 € à 8.90 €, ont été instaurées à partir de la rentrée scolaire de septembre 2023.

Les quotients familiaux les plus élevés voient une augmentation de 10.40 € par semaine et par enfant mangeant 4 jours.

Le coût réel de la cantine par enfant est de 10.37 € (comprenant : le prix repas des prestataires, les salaires des encadrants, l'électricité, l'eau, la maintenance des appareils ménagers, les produits d'entretien, les repas des accompagnateurs, la gestion du personnel, les frais de transaction turboself, etc.).

La commune, pour combler le déficit, verse chaque année, au budget cantine, environ 130 000 €, représentant 40% du coût de ce service.





Ensemble construisons notre avenir

Bilan mi-mandat

Nous nous sommes fixés un cap pour ces 6 ans, après 3 ans de travail, il est temps de faire un premier bilan.

Après discussions avec la CCMG, le bâtiment permettant d'accueillir la restauration scolaire, le clap et les aînés, projet phare de ce mandat, s'est élargi avec les locaux pour la crèche et pour le relais petite enfance. Pour faire participer activement les acteurs et utilisateurs, différents groupes de travail ont été constitués. A ce jour, les modes d'organisation, les surfaces et l'évaluation des coûts sont en cours de finalisation. Le mois d'octobre doit permettre aux conseils communautaire et municipal de valider cette programmation pour lancer le concours d'architectes. Il faudra ensuite un an de travail pour réaliser l'ensemble des plans puis environ deux ans de travaux qui devraient débuter en 2025. L'ouverture de cette structure est programmée pour septembre 2027.

Le plan local urbanisme arrive dans sa phase de finalisation. L'année 2023 a été consacrée au travail sur les OAP, les règlements, les études sur le Praz de Lys. La loi « Climat et résilience » promulguée le 24 août 2021, a inscrit les objectifs de « zéro artificialisation nette » en 2050. Cette donnée nous impose des objectifs de densification et de réduction de la consommation foncière pour les années à venir. Malgré ces contraintes, nous défendons un projet qui nous semble équilibré, à la fois pour permettre un développement raisonné tout en répondant aux exigences de la loi. Les prochains mois qui verront entrer ce plan dans sa phase d'enquêtes publiques seront déterminants. Nous souhaitons procéder à l'arrêt de cette procédure pour cette fin 2023. Après les phases d'enquêtes avec les personnes publiques associées, puis les citoyens, le PLU pourrait être approuvé fin 2024.

L'ouverture de l'espace public, au centre bourg ou au centre du Praz de Lys, permettant l'installation de terrasses ou en accompagnant des porteurs de projets, dynamise notre commune et attire de nouveaux commerçants. La nouvelle association des commerçants et artisans de Taninges a vu le jour suite aux phases d'études du programme « Petites villes de demain ». C'est une équipe dynamique qui a la volonté de proposer un renouveau du commerce. Un travail commun entre commerçants et la mairie pour recenser les locaux vacants a commencé. Un périmètre de sauvegarde des locaux commerciaux dans le centre bourg avec droit de préemption, a été instauré. De même, l'association des commerçants du Praz de Lys se mobilise pour la station.

Nous avons lancé une importante étude avec la commune de Mieussy sur le développement à moyen terme de la station avec le souci de faire participer tous les acteurs. Un comité de pilotage en juin dernier a validé les actions. Devenir un écosystème de montagne valorisant nos atouts et nos forces pour accueillir une clientèle familiale. Nous dési-

rons un développement raisonné et raisonnable de notre station. La production de 1000 lits chauds sur l'ensemble des deux plateaux tout en favorisant la rénovation de 600 lits doit permettre de conforter le chiffre d'affaires de la SPL et des acteurs des deux plateaux. Pour le Praz de Lys, la rénovation de l'auberge la Savolière, avec l'accueil d'un centre de vacances est notre axe de travail, de même que la création d'un ensemble sous forme de résidence hôtelière dans le centre. La centrale d'ultrafiltration assure aujourd'hui la production d'eau potable pour tout le plateau et le dossier de captage déposé récemment en préfecture doit garantir à long terme notre développement.

Le programme « Petites villes de demain » a été une opportunité et nous sommes pleinement investi dans ce dispositif soutenu par l'Etat. Une page détaillée dans ce bulletin les actions réalisées et celles que nous devons mettre en œuvre.

La rénovation du bâtiment de la MJC et son accessibilité ont occupé une grande partie des équipes ces 18 derniers mois. C'est un investissement très important pour la commune et qui doit contribuer à la réduction de notre impact carbone. De même l'isolation complète du bâtiment de l'école élémentaire prévue l'année prochaine, aidée par une subvention du « Fonds Vert », contribuera à réduire fortement notre consommation de fuel en attendant la mise en place d'un réseau de chaleur qui verra le jour avec le nouveau bâtiment enfance jeunesse.

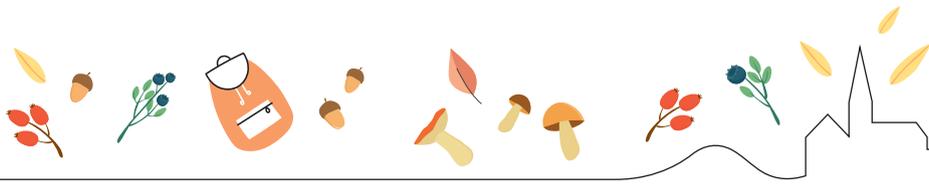
La mobilisation des élus et des bénévoles a permis la création du comité des fêtes qui a déjà marqué la commune avec plusieurs manifestations. La mise en place des jeux à côté de l'église, les changements complets à l'école maternelle seront complétés à l'automne par un nouveau city stade suite à la rencontre avec les habitants de Claricy et l'installation d'un pump track en 2024 dans l'espace sportif.

En concertation avec les citoyens, le conseil a adopté son schéma des mobilités actives dans le centre bourg qui nous permettra de prévoir les aménagements nécessaires dans les prochaines années. Des premières actions ont lieu sur l'avenue des Thézières et seront complétées cette fin d'année et en 2024 par la mise en place de feux à l'intersection de l'avenue de Mélan pour les écoles, mais aussi avec une chaussée centrale banalisée sur la route de Flérier et une réduction de la vitesse rue de Champfleury. La rue de la gare fait aussi partie de nos attentions en attendant la création d'une nouvelle voie cyclable portée par la ccmg reliant le collège de Taninges à la sortie de Mieussy.

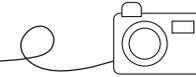
Ce bilan n'est évidemment pas exhaustif et les élus restent mobilisés à votre service pour les prochains mois.

Pour Ensemble construisons notre avenir
Gilles Péguet et son équipe





Demain Taninges



Praz de Lys - Sommand...Station Touristique...

Chers lecteurs, chers citoyens jacquemards, chers amis,

Une vision de Praz de Lys-Sommand à 30 ans pour laquelle « Demain Taninges » ne se reconnaît pas !

Après quasiment 2 années d'études et de travaux menés par le cabinet GEODE sur demande de l'équipe municipale, la projection d'une mutation vers un « éco-site de montagne » pour Praz de Lys-Sommand nous laisse très interrogatifs quant à la volonté des élus de la majorité sur le devenir de notre station touristique.

A l'heure où la priorité de notre station est d'augmenter son chiffre d'affaires et sa capacité d'investissement, pour amplifier le virage qui consiste, dans les décennies à venir, à développer le tourisme 2 voire 4 saisons, on peut s'interroger si cette vision « éco-site » est une vision de préservation paysagère ou dictée par un manque d'ambition ou de crainte sur le financement des projets ?

En effet, comment ne pas s'interroger sur cette étude qui a éludé totalement le volet ski alpin (sujet évoqué par les élus de la liste « Demain Taninges » dès le 1^{er} échange et rejeté par Mr le Maire), pourtant porté par la SPL La Ramaz, Société Publique Locale en charge de la gestion et du développement du domaine skiable alors que l'axe ski nordique, porté au même titre par la SPL La Ramaz, est quant à lui au cœur de cette étude... ?

Comment peut-on imaginer les aménagements futurs, que l'on parle été ou hiver, sans prendre en compte cet axe majeur dont notre station est économiquement dépendante ... ?

Comment, enfin, imaginer ne pas prendre en considération les études réalisées sur les perspectives d'enneigement dans les années futures... études dont se servent nos stations voisines pour réfléchir et engager une grande partie de leurs investissements... ?

Une vision qui nous semble totalement invraisemblable tant le développement économique et la survie de notre station est dépendante des retombées économiques liées au Ski alpin, et ce, pendant encore quelques années. Seules celles-ci pourront permettre de financer le virage touristique de demain...

La mise à l'écart de l'Office de Tourisme de Praz de Lys-Sommand, principal acteur de promotion et d'animation du territoire, semble tout autant incompréhensible durant cette phase d'étude.

Près de 30 fiches actions, teintées de belles intentions, certes pertinentes pour certaines, probablement utopistes pour d'autres...

« - création d'une crèche

- aménagement de belvédères panoramiques

- aménagement de sentiers à destination des vélos électriques

- la mise en lumière de nos productions agricoles et du terroir
- raconter l'alpage et la montagne, développer des lieux de découvertes pédagogiques
- structuration et rénovation urbaine au cœur des bourgs...
- maintien d'un sens unique à l'année...
- création d'une 1/2 chaussée réservée à la mobilité douce
- mise en place d'un programme timorée de réchauffement des lits
- ... »

Une 1^{ère} priorisation effectuée, par un nombre d'élus des 2 communes si faiblement représentés, laisse parfois tant celle-ci met en évidence la faible volonté de faire place à la réalisation d'investissements structurants et innovants pour inciter l'éventuelle implantation de nouveaux acteurs économiques ou potentiels investisseurs.

Cette vision et ces actions nous laissent perplexes quant à la génération de retombées économiques et revenus supplémentaires permettant d'envisager les investissements nécessaires au développement voire à la survie de Praz De Lys-Sommand.

- A vouloir combler nos lacunes en ciblant nos points faibles pour développer un tourisme d'été encore trop faiblement générateur de valeur ajoutée...
- En négligeant de favoriser notre point fort à très forte valeur ajoutée, qu'est le tourisme d'hiver et son volet ski alpin...
- En omettant cruellement de fléchir des actions significatives envers la jeunesse de demain...
- En mettant au second plan des actions très fortes sur l'hébergement, pour favoriser la création de nouveaux « lits chauds » (sujet sur lequel nous reviendrons prochainement avec le PLU) ou encore une « action hôtellerie » pouvant favoriser, entre autres, les « courts séjours », qui seront la garantie pour développer un tourisme 2 voire 4 saisons ...

Ne nous étonnons pas alors de la fuite envisagée de nos commerçants, de la désaffection et du probable « désamour » de nos clients historiques et habituels usagers... Et ayons en tête un risque de faible attractivité pour tenter de séduire de nouvelles clientèles...

Pour Demain Taninges,

Alain Constantin, Esther Altana,
Henri Charles, Thibault Henrioud,
Cédric Buffet..

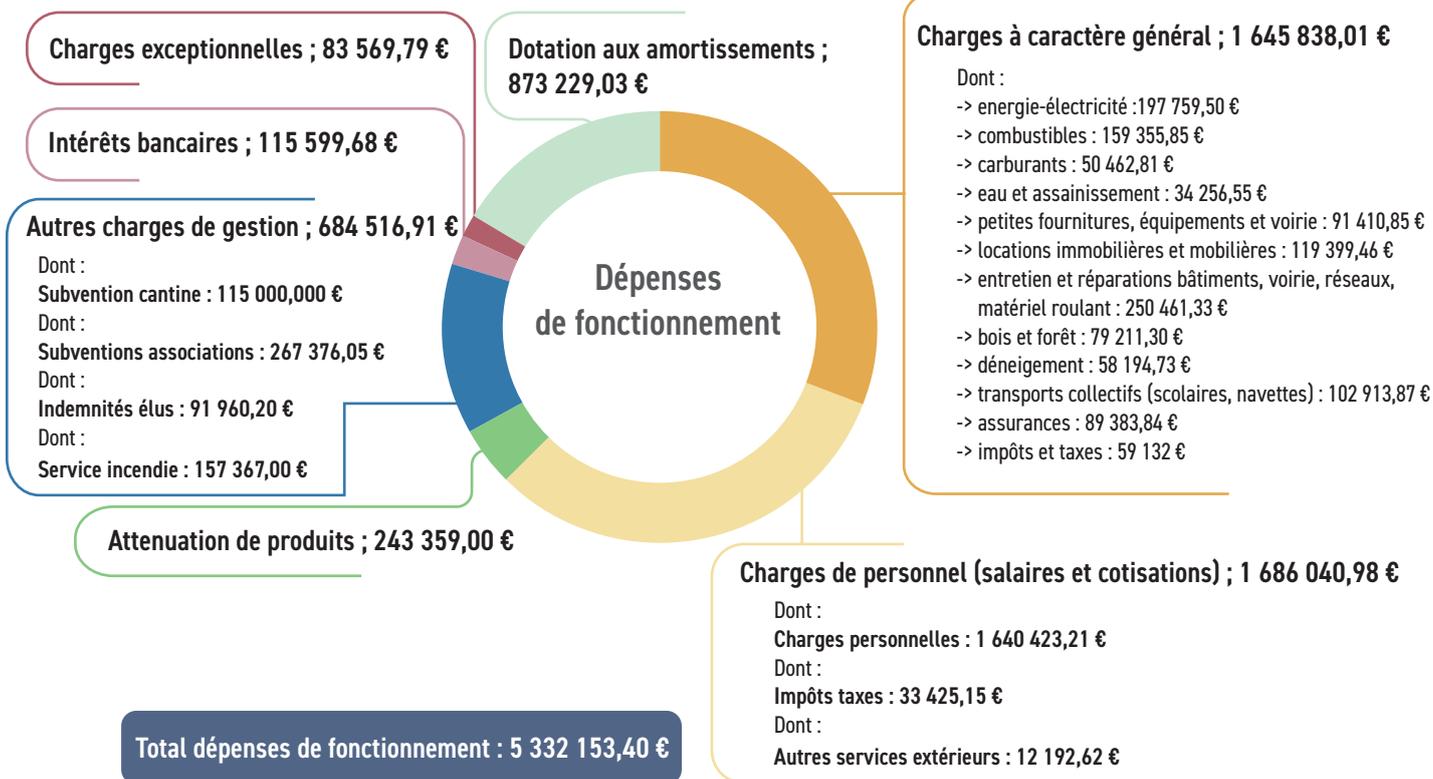




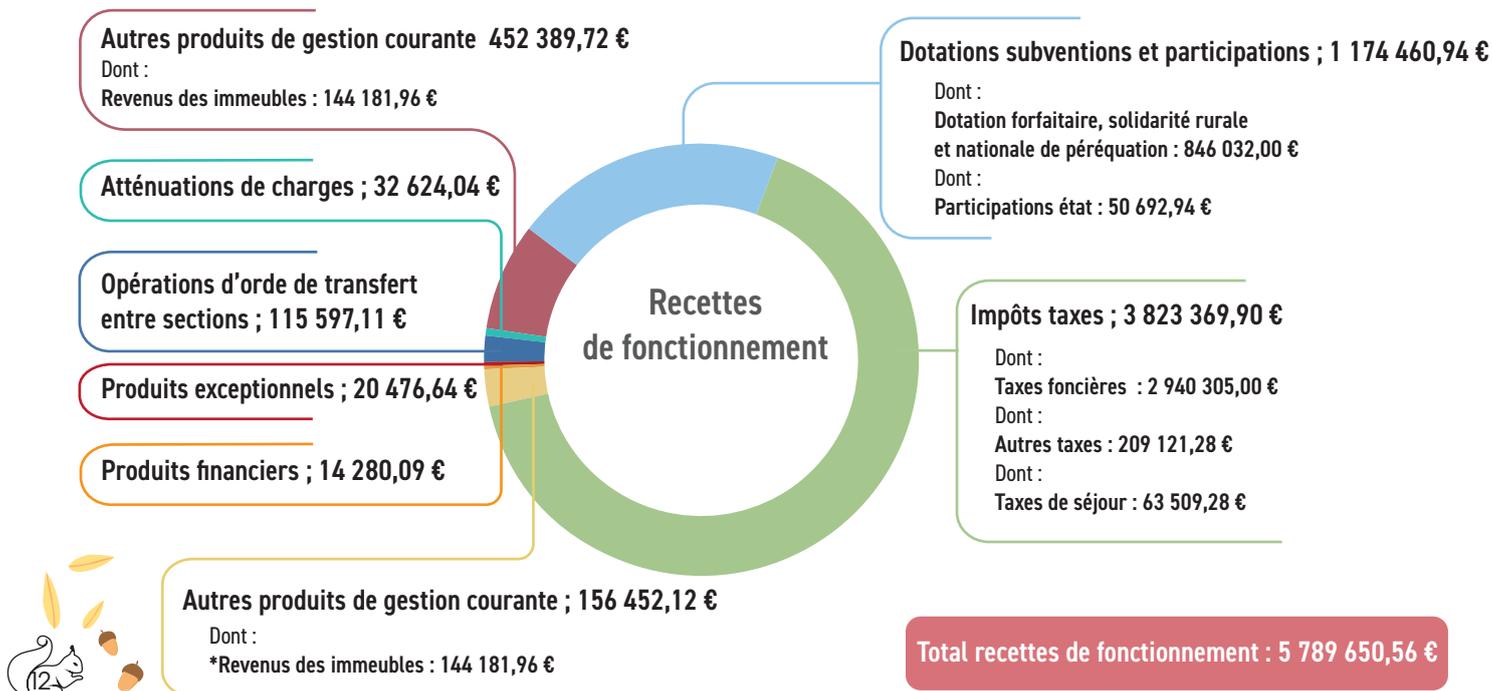
Budget principal 2022

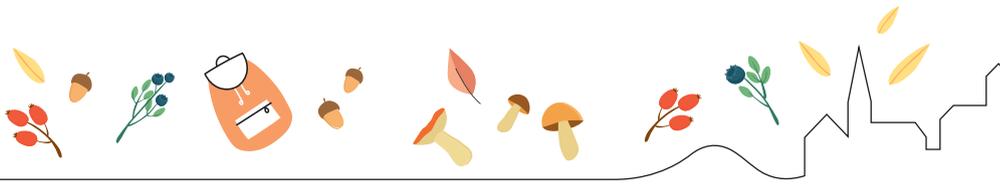
Comptes administratifs

Dépenses de fonctionnement



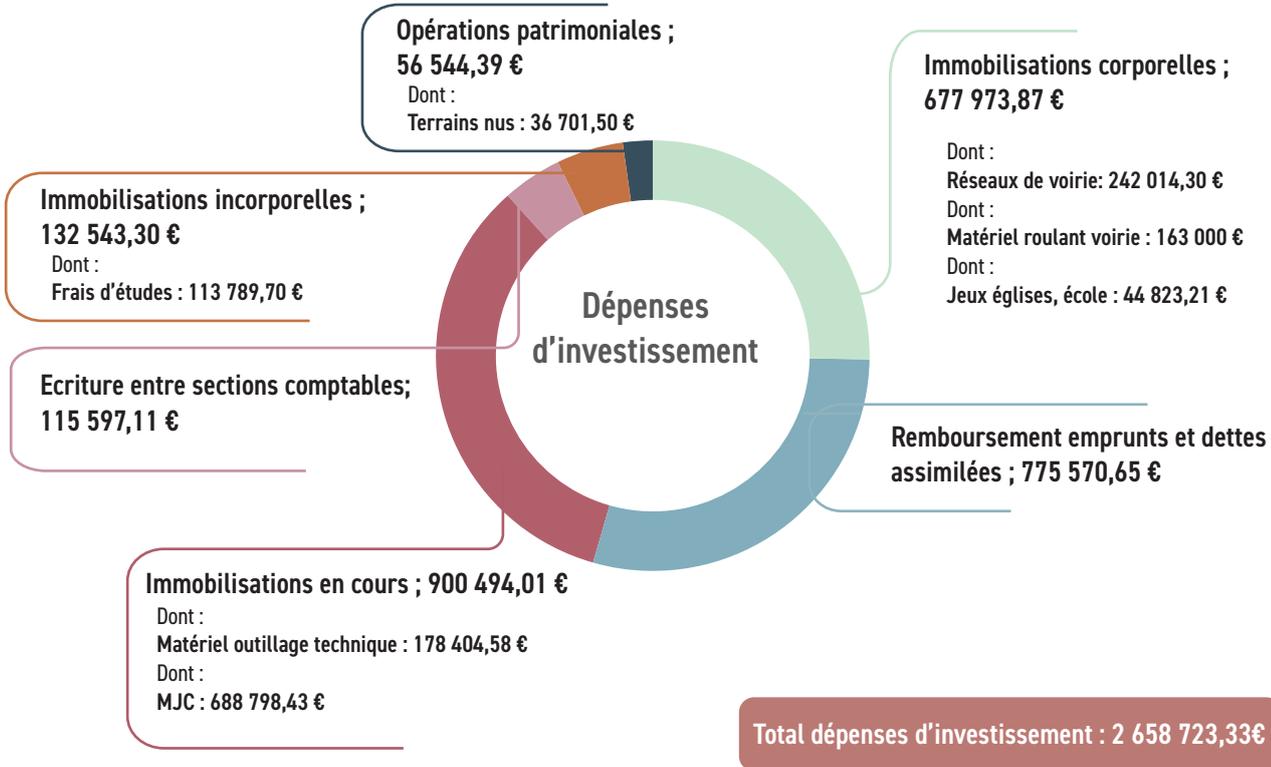
Recettes de fonctionnement



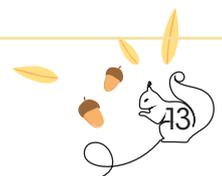
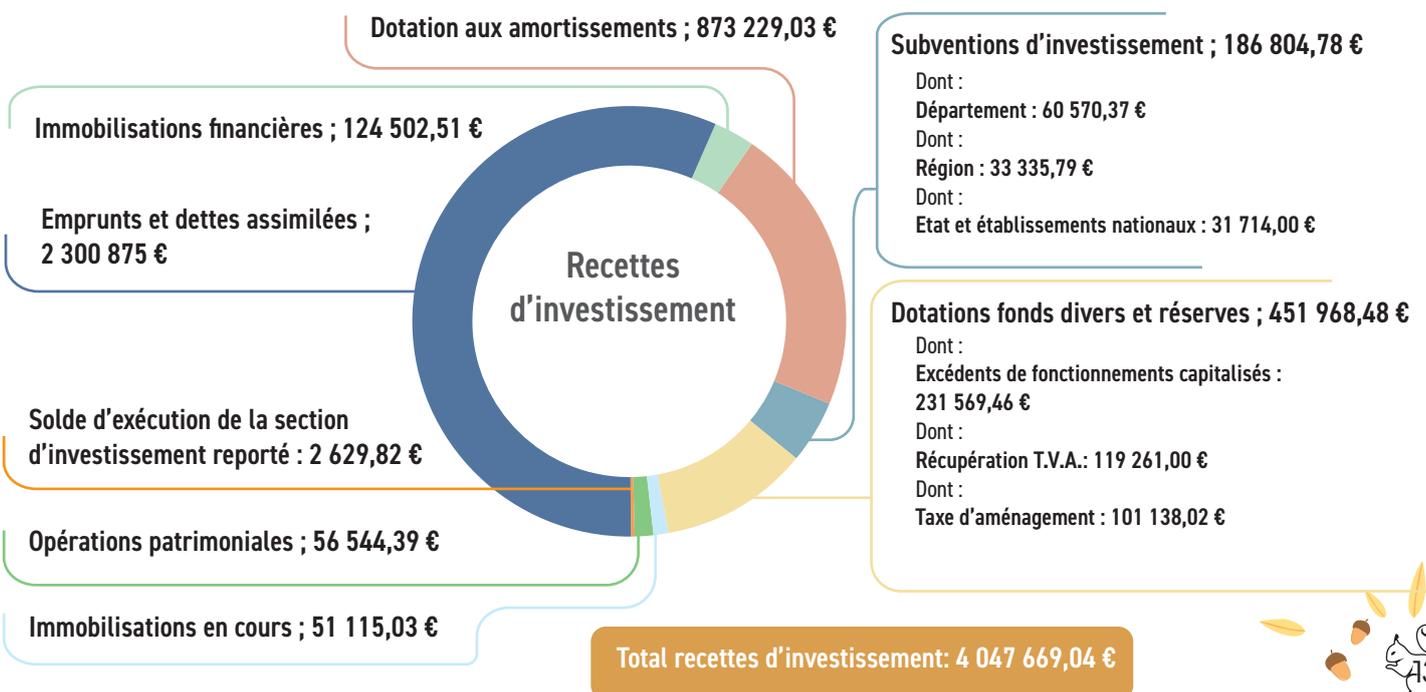


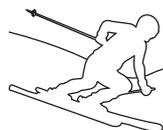
Comptes administratifs

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissements





Station Praz de Lys - Sommand



Certains qualifient la dernière saison hivernale comme la pire depuis l'hiver 63-64 en Haute-Savoie !

Malgré une ouverture comme prévue le 17 décembre 2022 avec plus de 50 % du domaine, les inondations du 23 décembre ont contraint à une fermeture totale du domaine. Le peu de neige restante sur divers endroits de la station a permis de maintenir les deux tapis ouverts. Heureusement les chutes de neige de la mi-janvier ont permis d'assurer les vacances de février même si la clientèle locale à partir de la troisième semaine s'est désengagée.

A partir de la mi-mars, la solidarité associée à un engagement sans faille du personnel de la SPL, a permis de garder ouvert au maximum de leurs possibilités, les remontées et les pistes. La SPL remercie cette implication totale de tous permettant de garder jusqu'à début avril une activité économique. Malheureusement faute de clientèle et de météo favorable, les deux dernières semaines furent très difficiles et ont conduit la SPL à prendre des décisions contraignantes. Au final, la SPL LA RAMAZ a connu une baisse de chiffre d'affaires de 25%. Le ski nordique a souffert également de ces conditions : il n'y a eu que 7 jours durant lesquels le domaine nordique a été ouvert complètement. Les activités, chiens de traîneaux comme motoneiges, ont dû s'adapter puis fermer bien avant la date prévue initialement.

Des leçons à retenir :

Déjà conscient auparavant que le volume d'eau disponible pour la neige de culture est une condition vitale pour la station, les communes se sont engagées à travers le schéma directeur de l'eau dans une demande de réassort d'eau hivernale de la retenue du col de la Ramaz. Cette saison a révélé ce caractère vital : nos 46 000 m³ d'eau ne suffisent pas dans de telles conditions. Nos voisins ayant des capacités entre 85 000 m³ et 300 000 m³ ont démontré que même à plus faible altitude ils s'en sortaient mieux. Rappelons deux règles à ce sujet à connaître :

- La neige de culture est deux fois et demi plus compacte que la neige naturelle, d'où son intérêt sur toute la saison.
- Le volume de neige produit correspond au double du volume d'eau utilisé, ce qui est conséquent.

Fort de tous ces éléments, cette demande est toujours en cours d'instruction mais la SPL a décidé également d'investir dans l'amélioration de son installation actuelle de neige de culture. Ainsi l'ancienne installation sur le front de neige de Sommand sera refaite à neuf, des canons plus productifs seront installés à divers endroits notamment en bas de Chevaly au Praz de Lys. Ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros investis. Dans cette opération l'aide apportée par les collectivités départementales et régionales est une véritable bouffée d'oxygène et nous les en remercions par avance. L'arrivée d'un nouveau responsable de l'installation de neige de culture très expérimenté doit nous aider fortement à la tâche. Des travaux sur les pistes sont en cours également. Le damage chirurgical a été primordial, au-delà de la forte dextérité de nos chauffeurs méritants, la présence de Snowsat (hauteur de neige sous l'engin) a été un outil précieux. Il est aujourd'hui installé sur tous nos engins.

Une aide précieuse !

Le Département de la Haute Savoie par l'action de son président Martial SADDIER nous a apporté une aide très importante : notamment avec entre autres, deux engins de damage nordique subventionnés à 80% ! Cela motive notre implication dans cette activité sur nos beaux plateaux ! Cette aide est primordiale et nous espérons que nos demandes futures dans le cadre des plans neige départementaux seront toujours accompagnés avec la même bienveillance. Quoiqu'il en soit, c'est un remerciement sincère qui est adressé à notre département.

Gardez la dynamique !

Des projets :

- Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissements le projet du télésiège de BRESY a été lancé, les études sont en cours.
- Un appel d'offre pour l'acquisition d'un engin de damage avec treuil par année sur 3 ans a été lancé.
- Les trois grandes inspections de nos télésièges dont le coût avoisine les 500 000 € se passent bien. Le câble et le moteur de Véran seront changés.

Même si cette saison a mis un frein à la progression constante du chiffre d'affaires et fait réfléchir collégialement dans un contexte de réchauffement climatique, il ne faut pas oublier que Praz de Lys - Sommand fait partie des stations les plus hautes du département et aussi que sans le ski, toute transition ne sera pas possible. La SPL œuvre en véritable moteur économique mais ce n'est qu'un maillon de la chaîne où les acteurs sont nombreux. Cet hiver a démontré que ce n'est que dans l'unité que nous réussissons !





Economie d'énergie



Face à l'augmentation importante des prix de l'électricité (notamment) depuis 2021, amplifiée par la crise ukrainienne, mais relativement atténuée néanmoins par notre groupement d'achat SYANE, notre collectivité a mis en place une organisation spécifique de suivi d'actions visant à réduire les consommations.

Les responsables de services sont ainsi amenés régulièrement à présenter aux élus le suivi précis des consommations de chaque bâtiment communal et du plan d'actions.

Pour rappel, une collectivité est gérée par deux budgets :

- Le budget de fonctionnement (6 M€) : charges de personnel, charges courantes,...

Les dépenses d'énergie pèsent pour 10% environ du budget de fonctionnement

Toutes les communes doivent générer annuellement de l'excédent de fonctionnement, cet excédent venant alors alimenter le budget d'investissements

- Le budget d'investissement : travaux sur réseaux, rénovation ou constructions de bâtiments, ...

Les investissements mis en place en 2022 et 2023 (ci-dessous) ont aussi pour objectif de réduire significativement les consommations (budget de fonctionnement), et ainsi contribue au maintien de la capacité d'investissement de la commune pour d'autres projets (voirie,...) dans le cadre de nos missions de services publics.

Ces actions en matière de réduction des consommations d'énergies et d'eau, initiées en 2021, et confortées en 2022 et 2023, ont porté sur ces deux budgets :



Budget de fonctionnement

Suivi strict des consommations de fuel sur les principaux bâtiments dont les écoles (baisse de -15% et baisse de consommations sur tous les bâtiments communaux entre l'hiver 2022 et l'hiver 2023).

Réduction de la durée de l'éclairage public (désormais éteint de 22h à 6h sauf dans l'hypercentre)

Suivi strict des consommations d'électricité et large communication auprès du personnel pour une « vigilance » au quotidien

Suivi strict des consommations d'eau y compris avec le délégataire (usages des fontaines, micro-fuites,...)

Programmation de radiateurs sur une température de chauffage fixe et réduite

Actions de communications plus ciblées et plus régulières vers les sites consommateurs (vigilance et sobriété sur les usages)

Budget d'investissement

Acquisition de LED : gymnases (économie de - 1300 Kw/mois), écoles, Centre technique)

Mise en place massive de vannes thermostatiques sur la plupart des radiateurs et des bâtiments

Rénovation énergétique de la salle des fêtes (reprogrammation du système de chauffage,...)

Isolations de l'école élémentaire et du sous-sol du gymnase (ayant aussi permis l'obtention de Certificat d'Economie d'Energie)

Rénovation énergétique de la MJC et changement de sa chaudière (nouvelle utilisation de granulés bois)

Pose de 3 cuves de récupérations d'eaux pluviales (avec l'aide financière de l'agence de l'eau) pour les besoins de l'équipe Espaces Verts

Eclairage public : Pose de 268 Leds en 2022 générant une économie annuelle de fonctionnement de 4800 €

La collectivité poursuivra ces actions sur l'automne 2023 et de nouveaux investissements sur l'année 2024 sont déjà préparés : changement et isolations des fenêtres de la MJC, isolations extérieures de l'école élémentaire, rénovation de l'appartement des écoles,....

D'autres réflexions sont en cours dans le cadre du budget 2024, lequel sera à valider par le conseil municipal en Mars 2024 : déploiement supplémentaire de LED (éclairage public), poursuite de l'installation de vannes thermostatiques, ...

D'autre part, les choix en matière de conceptions architecturales du futur bâtiment de restaurant scolaire (+ crèche et Alsh), intégrera fortement et en amont, le coût d'exploitation énergétique sur la durée de vie du bâtiment (approche coût global), en lien avec le projet « réseau de chaleur » participant directement à l'objectif de sobriété énergétique et la réduction des gaz à effet serre.





A ce jour la commune de Taninges ne possède pas de logo propre, elle utilise le blason depuis des décennies. Ce blason ne disparaîtra pas mais la commission a souhaité avoir un logo propre. L'objectif de celui-ci est de retranscrire la qualité de vie à Taninges grâce à ses multiples atouts géographiques, patrimoniaux et culturels.

Nous vous détaillons ici l'intention graphique du logo qui a été retenu parmi de multiples propositions par la commission communication, .

Forme

Entre plaine et montagne : une cité au cœur de la nature

La forme du logo illustre son site géographique. Petite commune de montagne au pied du Pic de Marcelly, Taninges se situe dans une belle plaine lumineuse traversée par des rivières, le Foron et le Giffre. Lumière et qualité de vie sont illustrées par le soleil, point du « i » au centre du logo. Le soleil rayonne sur la commune tout en reliant la ville à la nature. Élément incontournable, l'eau de rivière anime la cité par un mouvement dynamique.

Un centre historique au riche patrimoine

La forme arrondie des « n » de Taninges évoque les ponts de la ville (dont un vieux pont en dos d'âne du XVIème) mais aussi la rue des Arcades ainsi que les arches du cloître de la Chartreuse de Mélan. Quand au clocher, il reprend les élégantes courbes de celui à bulbe de la Chapelle Sainte Anne. Située au cœur du centre historique, cette chapelle fut élevée en 1583 après une crue torrentielle. Protectrice spirituelle, cette chapelle formait également une digue sur les bords du torrent. Sa fonction religieuse prit fin en 1833, elle s'inscrit depuis comme un marqueur historique du vieux bourg.

Culture et dynamisme

Les traits de pinceaux (représentant la montagne et la rivière) mentionnent l'intérêt de Taninges pour l'art et la culture. Entre les sculptures du jardin de la Chartreuse de Mélan et les œuvres contemporaines du centre, ces lignes fluides évoquent aussi une commune dynamique, en mouvement entre tradition et modernisme.

Couleurs

Le vert pour les alpages et les forêts, le blanc des cîmes enneigées, le bleu des rivières, le jaune du soleil, et le magenta en référence à la couleur du logo de Taninges de la Communauté de Commune de la Vallée du Giffre entourent le nom de Taninges. Ce dernier de couleur grise, rappelle la pierre du patrimoine, une intemporalité et une sobriété tout en élégance.

En bref...

Des lignes contemporaines, dynamiques, des références culturelles et géographiques.... du mouvement au cœur d'une nature généreuse, haut en couleurs, le nouveau logo illustre non seulement la qualité de vie mais aussi une ville chargée d'histoire et tournée vers le futur.

